

Aménagement de la circulation et du stationnement - Amboise à partir du 8 décembre 2024

Quai du Général de Gaulle : fête foraine de Noël

Du 8 décembre 2024 à 15h jusqu'au 8 janvier 2025 : le stationnement des véhicules est
interdit parking Max Ernst.

Tout le détail de l'arrêté ici

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr